

prêts à agir selon leur conviction avouée et accepter la responsabilité de voter contre cette mesure législative. (*Applaudissements*)

Monsieur l'Orateur, ce genre de comportement ne peut que ternir l'image du Parlement. Il n'y a qu'un mot pour le décrire et c'est «hypocrisie», ou si vous voulez un terme plus approprié au climat et au ton des épithètes de l'opposition, il s'agit de sornettes.

Les honorables députés ont fait un beau sabbat autour de ce régime et ont essayé de remettre Scrooge à la mode. On est tenté de fouiller un peu plus loin, et on est alors forcé de conclure que la Chambre est remplie de personnages de Dickens.

Le rampant et onctueux Uriah Heep est réincarné plusieurs fois dans le coin diagonalement opposé à ma droite. Quant à M. Gradgrind de Nicholas Nickleby, qui débite avec emphase des connaissances trompeuses et sert un brouet clair à ses pupilles obséquieux, on n'a pas besoin de chercher plus loin que le premier rang l'opposition pour voir sa réincarnation. Bien que les exemples ne manquent pas, je n'irai pas plus loin, mais je dirai encore que les fantômes du passé et de l'avenir de Scrooge, qui était un personnage fort désagréable, possédaient une qualité remarquable: ils étaient convaincus, en paroles et en gestes. Le NPD aurait peut-être là un exemple à imiter.

Pour terminer, laissez-moi vous dire que presque tous les discours des membres de l'opposition comportaient des commentaires provocateurs et destructeurs à l'égard de cette mesure et que je ne saurais les accepter. Laissez-moi rappeler à l'honorable député d'Oshawa, qui a pris la parole plus tôt...

**L'hon. M. Starr:** D'Ontario.

**L'hon. M. MacEachen:** Je voulais dire l'honorable député d'Ontario, et je m'excuse de cette erreur. Je regrette de devoir répondre aux critiques qui ont été faites au sujet de ce projet de loi, mais avant d'en venir au vote sur cet amendement en troisième lecture, je vous dirai que nous avons passé toute une journée à débattre la résolution précédant le projet de loi, quatre jours à l'étudier en deuxième lecture et que nous en sommes au cinquième jour d'étude en comité précédant la troisième lecture. Nous sommes maintenant saisis d'un amendement portant que la mesure soit renvoyée au comité pour y être étudiée à nouveau. Ce projet de loi a été minutieusement étudié en comité plénier, et ses dispositions ont été repassés scrupuleusement. L'objectif même de cet amendement a été atteint grâce à la discussion des amendements déjà proposés.

[L'hon. M. MacEachen.]

Le député d'Ontario s'imaginait vendredi dernier que nous pourrions terminer l'étude, en comité, du projet de loi actuel en une heure ou une demi-heure. Tout ce que je puis dire, c'est que jusqu'à ce moment-là et depuis lors, le bill a soulevé des critiques et tous les amendements possibles ont été proposés. On ne gagnerait rien à accepter l'amendement actuel visant à déférer à nouveau le bill, en vue d'une plus ample étude. Il est grand temps de prendre une décision dans l'intérêt des allocations de la pension de vieillesse du Canada. La Chambre devrait se rendre compte que chaque nouveau jour consacré à l'étude de la mesure législative signifie, pour nos vieillards, un autre jour à attendre leur supplément de revenu. (*Applaudissements*)

**M. Sherman:** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre. Il a fait allusion à la proposition du député de Winnipeg-Nord-Centre au sujet de l'augmentation du taux uniforme. Il est d'avis si je comprends bien, qu'une telle augmentation se révélerait inéquitable pour les gens à revenu élevé plutôt que pour les personnes à revenu modeste. Je me demande quelle contradiction il y a entre le fait d'aborder la question des pensions à ce niveau ou au niveau de base. Est-ce que les mêmes lois mathématiques et les mêmes lois morales ne doivent pas s'appliquer dans l'octroi d'une pension universelle à tous les niveaux?

• (9.40 p.m.)

**L'hon. M. MacEachen:** Monsieur l'Orateur, c'est là un argument intéressant de la part du député. Il y a un rapport logique entre l'établissement d'un minimum, que représentent les \$75 par mois au point de vue de l'application universelle, et un nouveau supplément de revenu se fondant sur les niveaux de revenu. Je ne crois pas que les deux soient nécessairement contradictoires, mais je ne discuterai pas la chose plus à fond. Décider de répartir une somme donnée sur tout l'éventail des revenus, ou l'octroyer principalement aux gens à revenu modeste, ce sont deux façons différentes d'aborder la question, selon moi. C'est ce à quoi je voulais en venir. Il s'agit de deux méthodes différentes.

**L'hon. E. D. Fulton (Kamloops):** Monsieur l'Orateur, il est heureux peut-être que nous n'ayons pas souvent à traiter d'une mesure aussi importante et d'une diatribe aussi partisane que celle que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. MacEachen) vient de nous servir. (*Applaudissements*)